

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 5 (1902)  
**Heft:** 251

**Artikel:** Celles qu'on persécute  
**Autor:** Des Tourelles, Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-251843>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tiques, ils étaient obligés d'aller à grands frais à trois lieues sur le Doubs, pour faire moudre leurs grains, et comme ces mêmes moulins étaient souvent gelés, il fallait continuellement des ouvriers pour casser les glaces ou faire du feu sous les roues, et malgré tous ces moyens, il fallait 8 à 10 jours pour en moudre une voiture, de sorte que le pain était rare et d'une cherté si extrême, qu'on se l'arrachait des mains. Les glaces, dans le courant du Doubs, étaient de 2 pieds d'épaisseur et dans les eaux dormantes jusqu'à 3 1/2 pieds. Le thermomètre monta jusqu'à 32 et 32 1/2°.

Un brave bourgeois de Delémont, le sculpteur Verdan, a également relaté jour par jour les malheurs de ce grand hiver. « Partout, dit-il, on se ressentira de cet hiver et on s'en ressentira encore longtemps, ne fût-ce qu'à cause des arbres fruitiers qui ont tous gelés, de façon que l'année suivante il fallut les couper. On ne voyait que des tas de bois, cela faisait mal à voir. On parlait d'un précédent hiver qui était déjà très rude, puisqu'on attrapait des sangliers, des chevreuils tout vivants, dans les neiges; mais il dura peu et n'était pas à comparer avec celui qui sévit en 1789, par une bise excessive. Tout gela dans les maisons, même près des fourneaux de fer, près des fenêtres; ce qu'on n'avait jamais vu dans un même appartement. Dans plusieurs maisons on mettait des baquets d'eau derrière les fourneaux pendant la nuit et pourtant l'eau était gelée le lendemain matin. A Courfaivre, il est gelé dans les étables des veaux d'un an et des brebis. A Bourgeden, près de Bâle, une vache a été gelée et on allait la voir par curiosité. Elle était dans l'écurie, attachée à sa place, bien dressée sur ses quatre pieds, les yeux ouverts. Au premier abord, on la croyait réellement en vie. Le propriétaire faisait payer l'entrée qui lui a rapporté plus du double de sa valeur, tant il y allait de monde de Bâle et des environs ».

L'annaliste Khun rapporte « que des gens de la Montagne des Bois ont été gelés en allant à la messe de minuit. On trouvait des voyageurs gelés sur les routes, d'autres personnes à cheval tombaient mortes en entrant dans les auberges. Le bétail ne se vendait plus et du reste il était si maigre, si faible qu'on n'en pouvait presque rien retirer ».

Dans cette extrême détresse le prince-évêque, Joseph de Roggenbach, fit venir du grain de l'étranger et en pourvut les greniers de Saignelégier d'où on le prenait pour parer aux premières nécessités des villages des

leuvre dont la ville aurait écrasé la tête, et dont la queue se perdrait, fine et pâle, dans les brumes lointaines. Partout, de cette route où M. Audoin descendait, on découvrait les larges ondulations de la terre lorraine, les collines successives que la longueur de leur pente faisait paraître molles et sans puissance d'ombre, et partout le vieil officier reconnaissait et nommait les batteries et les forts confondus dans la verdure des sommets, perdus dans la nappe noire des bois. Sans se détourner, il devinait, en arrière et près de lui, le mont Saint-Michel avec la citadelle qui commande toutes les autres défenses. De toutes parts, les idées de bataille lui venaient. Il les accueillait comme des pensées familières, avec les désirs de vengeance que lui soufflaient les souvenirs de la guerre encore récente; mais aujourd'hui la vigueur de son ressentiment était augmentée, et sa colère s'avivait de tout ce que venait de lui raconter le lieute-

Franches-Montagnes, ce qu'il fit, du reste, dans les autres Etats de sa Principauté, suivant les besoins.

A toutes ces calamités causées par les rigueurs de cet épouvantable hiver, vinrent se joindre les appréhensions de la révolution qui agitait la France et qui allait bouleverser l'Evêché de Bâle.

Les événements qui se succédaient en France commencèrent à agiter l'Evêché de Bâle. L'émancipation du peuple français donna lieu aux révolutionnaires du pays de Porrentruy de demander l'Assemblée des Etats, qui selon eux, allait réparer le malaise général et redresser les abus. L'un des plus ardents partisans de la révolution, l'ex-abbé Lémann, dressa habilement tout le plan de cette révolution qui devait emporter le Prince et préparer au pays d'irréparables malheurs. Lémann jouissait d'une certaine influence et, pour se donner du crédit, il se rendit un jour au château de Porrentruy, entra dans la salle à manger où se trouvait le Prince et lui dit que ses sujets s'agitaient de toute part et que s'il ne convoquait prochainement les Etats du pays, il y aurait une prochaine insurrection. Cette action hardie augmenta l'importance de ce révolutionnaire. Peu à près, il fut nommé président d'un comité qui allait bouleverser tout le pays par une agitation malsaine. Aux Franches-Montagnes, quelques exaltés du Noirmont encouragés par le vieux Copin, et de Saignelégier s'assemblèrent pour chercher les moyens d'imiter ce qui se faisait en France. Ils voulaient l'abolition des charges, des redevances, ils prétendaient que les anciens traités ou actes de franchises convenus entre les Princes-Evêques et leur pays, devaient et allaient être abolis.

(A suivre).

## Celles qu'on persécute.

Dans la maison, tout le monde, supérieure, aumônier, Sœurs et pensionnaires, s'intéressait à lui...

D'abord, il avait gardé, sous le paletot élimé et cent fois rapiécé qui le couvrait, un tel cachet de distinction que chacun était saisi involontairement de respect.

Et puis, il était si mystérieux !...

Alors que les autres bons petits vieux, et surtout les autres bonnes petites vieilles ne se font jamais prier pour se répandre en confidences de toutes sortes, lui, restait muet comme une tombe sur les secrets de son passé.

nant Maugeret à Ecrouves. Car cette femme qu'il avait reçue de nuit dans sa maison, dont Véronique avait recueilli et soigné l'enfant, était mariée à un Allemand, et les ouvriers terrassiers ajoutaient, naturellement, que l'Allemand était un espion. « Moi, avait dit le lieutenant Maugeret, je ne crois pas beaucoup à l'espionnage par les ouvriers. Je crois à la misère qui fait descendre quelques Allemands vers nos chantiers. Huber était sûrement Teuton; je le savais, je ne le disais pas parce qu'il travaillait bien. Je ne l'ai pas renvoyé; c'est lui qui est parti. Quand il a appris, je ne sais comment, lundi dernier, qu'une dépêche du ministère ordonnait de faire une enquête sur l'état civil de nos employés, il a filé sans laisser d'adresse. Vous le connaissez, mon capitaine ? Non, Dieu merci, c'est ma fille Véronique qui s'est empressée de faire la charité à la femme de ce gieux-là.

Aussi, ce que la curiosité était excitée !

Dans le quartier des hommes, quand le père Machu avait fini d'expliquer que ses rhumatismes provenaient de ce que son oncle paternel, Ambroise-Anaxagore Machu, avait eu le nez gelé au passage de la Bérésina, et quand le Père Frispot avait, pour la troisième fois depuis le matin, raconté les splendeurs de la dynastie Frispot, concierge de père en fils depuis quatre générations à la Halle aux fromages, la conversation revenait, d'instinct, sur le personnage inconnu...

— Moi, d'abord, toussotait le père Colis, en s'installant au soleil, je peux toujours vous raconter qu'il est pas entré ici comme tout le monde...

— Il est venu par le tuyau de la cheminée alors ?... ricanait un autre.

Mais non !... retoussotait le père Colis, je veux dire que si tous, ici, nous sommes entrés par protection... Ainsi, moi, c'est M. le curé de Saint Grégoire qui m'a recommandé, rapport qu'il avait connu par le souffleur du grand orgue que j'étais un homme tout à fait honorable et même paisible...

— C'est bon !... c'est bon !... Et l'autre ?...

— Voilà... Un jour, j'allais voir la bonne petite mère pour lui demander une sortie, quand il est entré chez elle, avant moi... Fait comme quatre sous !... Même qu'il lui a dit : « Madame, si vous ne me prenez pas, je vais crever au coin de la borne comme un chien.

— Le fait est qu'il était maigre comme un clou...

— Et qu'il a mangé !...

— Et qu'il a été malade, après, pendant six semaines...

— Avec tout ça, on ne sait pas son nom ?

— On lui a pas demandé.

— C'est peut-être bien un ancien banquier...

— Ou quelqu'un de la haute.

— Ça se voit chez les Petites Sœurs, ces affaires là...

— Moi, qui vous parle, j'ai connu au moins trois princes du sang !...

— Etc..., etc..., etc...

Pendant ce temps « le bon petit vieux sauvage », comme on l'appelait avec une nuance de curiosité dépitée, continuait à se tenir à l'écart des conversations et des regards. Toujours seul, il restait habituellement tout au bout de l'enclos, et là, marchait des heures entières, le front baissé, l'œil sombre, ne s'arrêtant que pour faire un geste rapide plein d'accablement et de douleur.

Pourtant, des symptômes nouveaux se manifestèrent peu à peu dans son attitude...

D'abord il était moins brusque dans le bref

Comme si nous n'avions pas assez de misère à guérir chez nous ! »

M. Audoin s'était gardé de raconter que la femme et l'enfant de ce vagabond allemand avaient couché dans la maison de la rue d'Inglemur; mais sa rancune contre le Prussien s'était réveillée; depuis qu'il était seul, sur cette route en pente, devant ce paysage où se levait de tous côtés l'image de la guerre, il laissait libre cours aux imprécations que lui soufflait un passé d'humiliation et de souffrance. Et il concluait : « J'ai rendu service à l'Allemande; je l'ai sauvée de la Moselle; je veux bien encore passer chez la logeuse, afin de savoir si la mère et l'enfant sont à l'abri du froid, et d'en rapporter la nouvelle à Véronique; mais après, ce sera fini. Je ne veux plus les voir, ces gens-là ! Qu'ils se fassent rapatrier, je m'en désintéresse ! »

(La suite prochainement.)

« merci ! » qu'il adressait à la Petite-Sœur chargée de le servir et de le soigner... Au début, c'était une sorte de rage polie... Cela devenait maintenant moins rude et parfois un peu de cœur s'éveillait sur les lèvres du mystérieux vieillard.. Mais c'était si fugitif !

Ensuite, il allait plus souvent à la chapelle... Tout au début, il n'y avait mis les pieds qu'avec une répugnance à peine déguisée, et s'y était tenu avec une répugnance affectée... A présent, il s'y agenouillait, et, même en semaine, il y passait des heures de plus en plus longues...

— Tout ça, disait le père Machu, c'est ben drôle !

— Bah ! toussotait le père Colis, c'est pour être mieux vu des Sœurs...

— Le fait est, — remarqua vinaigreusement l'ex-concierge, de père en fils, de la Halle aux fromages, — qu'il y en a que pour lui.

Tout ce qui précède fera comprendre l'ébahissement général qui s'empara de tous les bons vieux et de toutes les bonnes vieilles, à la nouvelle que le « Sauvage demandait à parler à la « bonne petite Mère ».

Le fait était exact.

Si exact, qu'à l'heure dite, l'énigmatique vieillard quitta le bout de l'enclos, et, le front toujours baissé, l'œil encore plus sombre que de coutume, se dirigea lentement vers le « salon » parqueté de sapin de onzième qualité, où la Supérieure des Petites-Sœurs donnait habituellement ses audiences.

La religieuse qui avait assumé, par obéissance, la charge de tous ces grands enfants à nourrir, était encore jeune, mais les préoccupations et la fatigue l'avaient prématurément vieillie. Qui était-elle avant de devenir fille de l'abbé Le Pailleur... grande dame ou servante ?... Qui l'aurait pu dire ?... elle-même l'avait sans doute oublié... A quoi bon se souvenir du passé quand le présent est si doux ?...

Elle reçut le « bon petit vieux sauvage » avec son maternel sourire...

— Eh bien ?... dit-elle... asseyez-vous, mon cher papa... Etes-vous bien soigné ?... Vous plaisez-vous ?

— Madame, répondit l'homme sans avoir l'air d'entendre la question... J'ai quelque chose à vous dire...

— J'écoute.

— J'ai bien hésité, mais ce secret m'étouffe... tant pis ce qui arrivera ensuite !

— Ayez du courage...

— Quand je suis venu ici, Madame, l'état civil que je vous ai remis, est faux... Je ne suis pas, comme vous l'avez cru, un malheureux semblable aux autres. Je suis surtout un misérable... Tout ce que j'ai pu vous faire de mal, à vous et aux vôtres, je l'ai fait... Tout m'a été bon pour vous nuire... Je n'ai que trop réussi, d'ailleurs, puisque j'ai eu, pendant longtemps entre les mains une véritable puissance... Nul n'a été plus acharné ni plus implacable que moi... Frappé par la juste vengeance de Dieu, j'ai échoué ici, chez vous que je détestais, et qui devez me détester à présent... Mais je ne pouvais pas plus longtemps manger votre pain à vous, que j'avais tant poursuivies... A présent que je vous ai dit une partie de la vérité, je suis plus soulagé... vous, vous allez sans doute me maudire et me chasser ?...

La bonne petite Mère sourit, et venant au vieillard comme on vient à un enfant blessé ;

— Mon bon papa, dit-elle, retournez à votre place habituelle... tout cela, il y a longtemps que nous le savions... JEAN DES TOURELLES.

## Usages contemporains

### Comment signer

Comment faut-il signer une lettre ? Oh ! c'est très simple, de son nom — sans doute. Mais

son nom de jeune fille, de femme les deux ensemble, avec ou sans titre si on a le droit d'en porter ?

Tout cela encore est affaire de mode. Jadis on avait une jolie formule prétentieuse qui mettait au courant tout de suite de la situation mondaine : Jehanne comtesse de L... Ce style aujourd'hui amènerait un sourire. Il est très admis, pour une femme, d'écrire son titre sans le prénom : Baronne de M. Mais l'usage contemporain veut une autre convention plus féministe — si ce mot toutefois n'est pas ici hors de propos — c'est de garder sa personnalité, de l'affirmer dans sa signature et de mettre ainsi : son nom à soi d'abord, celui de son mari ensuite, sans prénom, sans titre, en homme. Ex : Livrac-Livernay, pour expliquer qu'on est Mlle de Livrac mariée à M. de Livernay ; à ses amies intimes, à sa famille, le prénom peut suffire : Yvonne. Hors de ce cercle restreint, il est inadmissible et permis seulement à la reine (quand il en a). Une signature surannée autorisait le mot : « née », entre les deux noms. Ex : Marie-Martin née Durand. Est-ce bien la peine d'exposer sa génération ? mais cela devient offensant pour l'époux ou même grotesque, lorsque : née de quelque chose avec un marroturier, on écrit : Marie-Martin née de L... Inutile d'affirmer une mésalliance dont l'énoncé implique toujours mille commentaires de pensée. Le mieux est le plus naturel : Marie-Martin. Mettre : Martin-Durand serait absolument risible et semblerait l'enseigne d'une boutique. Dans « les affaires » on met parfois le mot femme ou veuve : Veuve Durand. Ces signatures-là indiquent tout de suite le niveau social d'où part la lettre.

Ecrire en entier son petit nom implique l'intimité. On ne signe pas ainsi un message à un fournisseur ou une lettre à un supérieur. Ajouter au dessous de son nom sa position, ne doit s'imposer que lorsque l'obligation de se faire connaître est indispensable :

Marie Martin  
Institutrice.

Autrement la prétention, si glorieuse soit-elle, d'afficher sa personnalité est hors de cause. On ne doit pas signer non plus : Madame une telle, ni Mlle une telle, mais on peut dire en se servant de la troisième personne : Madame une telle prie Mademoiselle... etc.

Les hommes signent simplement leur nom de famille, à moins d'utilité de distinction entre les frères si la famille n'a pas de gradation de titre. Dans la noblesse la coutume est de retrancher le « de » et le titre est d'écrire simplement : Rohan ou Montgommery, exactement comme pourrait tracer : Monsieur Durand. A moins d'être pape, évêque, empereur ou roi, un homme ne signe pas de son nom de baptême seulement ; sauf dans le cas où il écrit à sa femme où à sa famille directe.

L'homme peut se permettre l'énoncé de son état dans un message non intime. Exemple : Wilhem Kaiser von Deutschland ; Parcheminot, notaire ; Alloyau cuisinier, etc... La signature d'une personne « distinguée » doit être sobre, sans fioritures, sans compliqués parafes — les graphologues en diraient long là-dessus — Elle doit encore se lire aisément. Les gens qui signent mal, illisiblement semblent ne pas se montrer fiers du nom qu'ils portent, ce qui est toujours une faute, une lâcheté parfois, une preuve d'orgueil mal placé. Un nom, si laid soit-il, est un héritage familial, le premier don du père. Signer illisiblement annonce encore l'intention peu franche, le désir de s'abriter sous le mystère, de nier peut-être. Le nom serait-il si ridicule, il n'y a pas à le dérober. Le mieux est d'agir comme M. Cochon (de la Mayenne) qui entra un jour dans une violente colère, parce qu'ayant mis son fils au lycée, le provi-

seur, prévoyant des rires, avait présenté l'enfant à ses camarades, sous le nom de Pochon ! Le père ayant appris la chose, arrive décidé :

« Monsieur le proviseur, s'écrie-t-il, mon père était Cochon, je suis Cochon, mon fils sera Cochon. » Bravo Monsieur !

Rechercher sa généalogie permet de s'étudier soi-même, de lire un peu dans le passé l'atavisme physique et moral, de cultiver un don enfoui peut-être sous la cendre des années, ou de corriger une intuition mauvaise. A quelque classe de la société qu'on appartienne, on a une souche ancestrale, il est intéressant de la trouver, de relire les signatures, les monogrammes du temps passé et de rêver devant ces traits d'où viennent un peu des nôtres.

RENÉE D'ANJOU.

## Poignée de recettes

*Nettoyage de couteaux.* — Pour nettoyer les couteaux en acier, rien n'est meilleur qu'une pomme de terre crue et de la brique anglaise pilée très fin. On coupe une pomme de terre crue, on la trempe dans de la brique anglaise en poudre et on frotte la lame des couteaux jusqu'à ce qu'elle soit propre et brillante. En ajoutant à la brique anglaise un peu de carbonate, on obtient plus rapidement un plus beau poli.

*Manière de faire tolérer le lait.* — Le régime lacté constitue une ressource précieuse dans nombre de maladies. Il arrive cependant que le lait soit mal toléré par suite de l'action irritante de ses produits de décomposition sur la muqueuse de l'intestin. D'après le Dr Schmidt, de Bonn, on peut obvier à cet inconvénient en ajoutant de l'acide salicylique au lait à la dose de 25 centigrammes par litre. L'acide salicylique est d'abord soigneusement agité avec une petite quantité de lait froid, puis on verse ce mélange dans un litre à un litre et demi de lait, on agite de nouveau et soumet à l'ébullition. Le goût et les propriétés du lait ne sont pas modifiés par cette addition d'acide salicylique et on arrive ainsi souvent à accoutumer assez rapidement le malade au régime lacté et à lui faire supporter du lait ordinaire.

*Pour enlever les taches d'encre du bois vernis,* il faut d'abord enlever le vernis, ce qui se fait en le frottant avec de l'alcool absolu ; ensuite on mouille la tache et on y répand de l'acide oxalyque qu'on laisse pendant 1 heure en contact avec le bois, puis on lave abondamment. Les taches qui persisteraient s'enlèvent par un lavage avec de l'acide chlorhydrique étendu. Une fois les taches lavées et le bois séché, on peut lui donner une couche de vernis.

*La cigarette.* — L'usage prématuré du tabac et particulièrement de la cigarette parmi les collégiens exerce une influence désastreuse sur le développement physique et intellectuel des élèves. C'est là un fait que de nombreuses observations ont démontré. Aussi les Américains, en peuple toujours pratique et énergique, ont-ils entrepris une véritable croisade contre l'usage prématuré du tabac.

Au Canada, il est interdit de fumer ou d'avoir de quoi fumer à toute personne âgée de moins de 18 ans. A Chicago, on exige une licence pour la vente des cigarettes et une loi